4 septembre 2007 **07.383**

Question Pierre Bonhôte

Conséquences de la RPT sur le bilan de l'Etat

La RPT est une litanie de mauvaises nouvelles pour les cantons. Vaud devra par exemple biffer de son bilan un actif de 285 millions de francs lors du transfert à titre gratuit de ses routes nationales à la Confédération.

Le canton de Neuchâtel devra-t-il procéder à de semblables opérations? Quel sera l'effet de la RPT sur le bilan de l'Etat et son découvert?